
Objet: autorisation défrichement

De : LAPAUZE Melanie (Technicienne gestion durable forêt) - DDT 73/SEEF/FC <melanie.lapauze@savoie.gouv.fr>
Envoyé : vendredi 3 juin 2022 09:53
À : Marie-Annick COLLOMBET <ma.collombet@mairie-aime.fr>
Cc : Bastien ROUX <b.roux@mairie-aime.fr>
Objet : Re: [INTERNET] Délibération compromis de vente Csts GOMBERT

Bonjour,

Je vous remercie pour la transmission de ces documents.

Votre dossier de demande d'autorisation de défrichement est donc déclaré complet à la date du 3 juin 2022.

Pour rappel, voici la suite des évènements concernant ce dossier :

- vous (mairie) vous chargez de transmettre aux journaux Le Dauphiné Libéré et La Savoie, l'avis de mise en ligne qui paraîtra le 7/6 dans le DL et le 9/6 dans la Savoie
 - vous (mairie) mettez en ligne cet avis sur votre site internet + affichage en mairie avant le 14/06
 - nous (DDT) mettons en ligne cet avis sur le site internet des services de l'Etat avant le 14/06
- pour une mise à disposition du public par voie électronique du 28/06 au 28/07.

Restant à votre disposition si besoin.

Bien cordialement

Mélanie LAPAUZE

Technicien forestier

DDT 73 - SEEF - FCMN

L'Adret – 1, rue des Cévennes

BP 1106 - 73019 CHAMBERY CEDEX

Tél : 04 79 71 73 09

www.savoie.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA SAVOIE | DDT 73**

*Liberté
Égalité
Fraternité*
